

BPJEPS – Coût d'un apprenti (e) Pour une structure privée (type association loi 1901)

	Jusqu'à 17ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 29 ans
Salaire brut mensuel	27% du SMIC 492,22 €	43% du SMIC 783,90€	53% du SMIC 966,20€	100% du SMIC 1823,03€
Salaire brut annuel	5906,64€	9406,83€	11594,47€	21876,36€
Aide unique employeur (AUE) *	5000€	5000€	5000€	5000€

Calculez le coût mensuel de votre futur apprenti (e) :

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-alternant/etape-1>

Aide Unique Employeur :

- Versements mensuels fait par l'ASP une fois les DSN (Déclarations Sociales Nominatives) effectuées.
- Possibilités d'être accompagné sur votre fonction. Employeur par CONTACT D PRO (nous contacter).

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, il n'y a aucun coûts de formation
 Pris en charge par l'AFDAS (OPCO)

Platinum by Contact D pro SARL AU CAPITAL DE 10 000 €
 9 avenue de Constantine 38100 Grenoble
 Tél : 04 38 12 33 50

Email : ddussert@cdpro.pro N° de siret : 517 581 724 00021 – code APE : 8559 A
 Organisme de formation déclaré sous le n° 82-38-04648 – 38 (ne vaut pas agrément de l'état)